

Tunis, le 11 Mai 1974

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

Direction de l'Enseignement Secondaire

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

A

Monsieur le Professeur Directeur de
l'Institut Supérieur de Gestion

Monsieur le Professeur-Directeur de l'Institut
de Presse et des Sciences de l'Information.

Mrs les Inspecteurs Régionaux de l'Enseignement
Secondaire

Mmes et Mrs les Chefs des Établissements
comportant l'enseignement économique.

--/--

Objet / Admission en 7^è A. Spéciale Technique Economique (Option T.E.G.
et T.E.A.).

J'ai l'honneur de vous rappeler qu'il a été créé à partir
du 1^{er} Octobre 1972, à l'intention des lauréats titulaires du Diplôme de
Technicien (option T.E.G) une classe de 7^è année Spéciale permettant de
les amener aux niveaux scientifique et général du Baccalauréat en vue de
leur permettre d'accéder à la 1^{ère} année du 1^{er} cycle de l'Institut
Supérieur de Gestion (C.E.F.A.G.).

Par ailleurs il a été décidé de créer à partir du 1^{er} octobre
1974 à l'intention des lauréats du Diplôme de Technicien (option T.E.A.)
une classe de 7^{ème} année Spéciale qui leur permettra d'accéder à la 1^{ère} année
de l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information.

Les modalités de sélection des candidats à la 7^{ème} année
spéciale T.E.G. et T.E.A. tiendront compte :

A - Des propositions du Chef d'Établissement qui se basent
sur les critères suivants :

- 1^o) Avoir 22 ans maximum au 1^{er} octobre de l'année de
l'examen
- 2^o) Ne pas avoir redoublé plus d'une fois au 2^{ème} cycle
- 3^o) Avoir une moyenne générale annuelle en 6^{ème} année égale
ou supérieure à 10.
- 4^o) Avoir, pour les candidats à la 7^{ème} année Spéciale
T.E.G, une moyenne annuelle en mathématiques au moins
égale à 10, et pour les candidats à la 7^{ème} année
Spéciale T.E.A, une moyenne annuelle en arabe et en
français au moins égale à 10.

Cependant, sur avis du Conseil des Professeurs, les Chefs
d'établissement peuvent proposer les élèves méritants ne répondant pas au
4^{ème} critère (la moyenne en mathématiques pour l'option T.E.G ou la moyenne
d'arabe et de français pour l'option T.E.A.).

B - Des résultats de l'examen du Diplôme de Technicien
(Technique Economique) à la session de Juin.

/...

C - Des bonifications particulières qui seraient accordées aux élèves ayant obtenu un prix d'excellence, un prix d'honneur, une mention à l'examen et n'ayant jamais redoublé.

Les candidats à la 7ème année Spéciale proposés par les Chefs d'établissement et admis au Diplôme de Technicien à la session de Juin seront classés par ordre de mérite compte tenu de leur moyenne annuelle, de leur moyenne à l'examen et des bonifications qui pourraient leur être accordées.

Le nombre maximum des places mises en concours est fixé comme suit :

- Option T.E.G. : 120 élèves
- Option T.E.A. : 30 élèves

En conséquence, Messieurs les Chefs d'établissement sont priés :

1^o) d'établir une fiche d'évaluation (dont modèle ci-joint) pour chaque candidat au Diplôme de Technicien, option Technique Economique (T.E.G. et T.E.A.), répondant aux critères du paragraphe A sus-indiqué.

2^o) d'annexer la fiche d'évaluation en question au livret scolaire de l'intéressé.

3^o) d'établir et d'envoyer en double exemplaire à la Direction de l'enseignement secondaire (S.3.) la liste par option des candidats proposés, conformément aux modèles ci-joints, et ce avant le 13 Juin 1974.

4^o) d'informer les élèves que les classes de 7ème année Spéciale Technique Economique seront hébergées dans les Lycées comportant l'enseignement économique et que le régime des bourses sera celui de l'enseignement secondaire.

Le Ministre de l'Education Nationale

Pour Ampliation

Le Chef de Cabinet


TAOUFIK RABBAH

DRISS GUIGA

LISTE DES CANDIDATS PROPOSES POUR LA 7^e A. SPECIALE

TECHNIQUE ECONOMIQUE

OPTION T.E.A.

Etablissement :

N°	Nom et Prénoms	Date de naissance	Nbre Redou- blements au 2 ^e cycle	Moyenne annuelle	Moyenne en Arabe	Moyenne en Français

..... le1974

Cachet et signature du Chef
d'Etablissement

FICHE D'ÉVALUATION POUR L'ADMISSION EN 7^e ANNÉE SPÉCIALE TECHNIQUE ÉCONOMIQUE

NOM ET PRÉNOMS.....
 DATE ET LIEU DE NAISSANCE.....
 ADRESSE DES PARENTS.....
 ÉTABLISSEMENT.....
 SPÉCIALITÉ (1).....
 SESSION DE JUIN 197.....

Case à remplir par le Chef d'Établissement. 1°) Date d'entrée dans l'enseignement Secondaire 2°) Moyenne annuelle obtenue en 6 ^{ème} année 3°) Moyenne annuelle en Mathématiques (2) 4°) Moyenne annuelle (3) - en Arabe (3) 5°) Moyenne annuelle - en Français (3) 6°) Récompenses ou sanctions (4)	Case à remplir par le Président du Jury pour les Diplômés Total des points obtenu à l'examen Total des coefficients Moyenne de l'Examen	Case à remplir par le Jury du Concours. Moyenne annuelle Moyenne de l'Examen Bonification pour non redoublement (5) Bonification pour récompenses ou sanctions (6) Total Classement Décision.....
Signature	Signature	Signature

N.B. : 1) Préciser l'option T.E.G. ou bien T.E.A.
 2) Pour les candidats de la spécialité TEG Seulement
 3) Pour les candidats de la spécialité TEA Seulement
 4) On indiquera la mention P.E. si l'élève obtient le prix
 d'excellence et la mention F.H. s'il obtient le prix
 d'honneur, ou les sanctions obtenues au cours de la
 6^{ème} année et décidées par le Conseil d'éducation.

5) Non redoublement donne droit à 1 point
 6) - Le P.E. donne droit à 2 Points
 - Le P.H. donne droit à 1 Point
 - Toute sanction infligée par le Conseil
 d'Education entraînera une diminution
 de 1 à 2 points.

LISTE DES CANDIDATS PROPOSES POUR LA 7^e ANNEE SPECIALE

TECHNIQUE ECONOMIQUE

OPTION : T.E.G.

Etablissement :

N°	Nom et Prénoms	Date de Naissance	Nbre de Redou- blements au 2ème cycle	Moyenne Annuelle	Moyenne en Mathématiques

..... Le1974

Cachet et Signature du
Chef d'Etablissement